

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12
Date de la convocation : 08/02/2024 Date d'affichage : 08/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.

Présents : M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHÉ, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTEL, Mme Christine BURNIER-FRANBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Ludovic PAYEN (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Raphaël MABBOUX (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX, M. Thibault PUGNAT.

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (Pouvoir à Mme Adeline HENNICHÉ), Mme Alicia GUILLOT-BERNIER (Pouvoir à Mme Mélina ISOUX), Mr Jacques ZIRNHELT (Pouvoir à Mr François PARIS)

Secrétaire de séance : Mme Adeline HENNICHÉ

Délibération du Conseil Municipal n°2024-004

BUDGET PRINCIPAL 2023

- Approbation du compte administratif

Madame Christine BURNIER-FRANBORET, adjointe au Maire, propose à l'Assemblée d'examiner le compte administratif du budget principal 2023, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement	Recettes : 2 197 975,23€
	Dépenses : 1 800 298,72€
	Solde : 397 676,51€
Investissement	Recettes : 431 026,10€
	Dépenses : 764 601,59€
	Solde : -333 575,49€

	2022	Part affectée à l'investissement : Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultats cumulés 2023
INVESTISSEMENT	-174 900,97€	****	-333 575,49€	-508 476,46€
FONCTIONNEMENT	1 086 050,20€	-263 727,99€	397 676,51€	1 219 998,72€
TOTAL	911 149,23€	-263 727,99€	64 101,02	711 522,26€

	Résultats cumulés 2023	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Disponible
INVESTISSEMENT	-508 476,46€	353 689,64€	642 605,48€	-797 392,30€
FONCTIONNEMENT	1 219 998,72€	****	****	1 219 998,72€
TOTAL	711 522,26€	353 689,64€	642 605,48€	422 606,42€

Hors de la présence de M. Jacques ZIRNHELT, Maire jusqu'au 22 septembre 2023 et de M. François PARIS Maire depuis le 23 septembre 2023, le Conseil Municipal, son adjointe au Maire entendue après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE le compte administratif du budget principal 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 26 février 2024

Le Maire,

Mr François PARIS




Télétransmis en Sous-préfecture le : **27 JAN. 2024**

Affiché le : **27 JAN. 2024**

La Secrétaire de Séance,
Mme Adeline HENNICHÉ

